

LUNDI 13 FÉVRIER 2023

À la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'édifice Bruyère et sur la plateforme TEAMS, à dix-neuf heures;

à laquelle session sont présents :

M. Robert Bureau	M ^{me} Anabelle Landry-Genesse
M ^{me} Nancy Falardeau	M ^{me} Nicole Lavoie
M ^{me} Andréane Gauthier	M ^{me} Marie-Claude Lozier
M ^{me} Marie-Michèle Héroux	M ^{me} Nathalie Simard
M ^{me} Monia Jacques	M ^{me} Célia Vincent-Cadieux

Tous membres du conseil d'administration formant quorum sous la présidence de M^{me} Marie-Claude Lozier.

Le siège numéro 13 (membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel) et le siège numéro 14 (membre de la communauté issu du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux) sont à combler.

M^{me} Véronique Champagne-Cloutier, M^{me} Caroline Thérien et M. Richard Provencher sont absents.

Assistent également à cette séance :

M. Éric Larivière, directeur général
M^{me} Josée Beaulé, directrice du Service des ressources humaines et secrétaire générale
M^{me} Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières
M^{me} Marie Luce Bergeron, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
M. Joël Fleury, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire
M. Claude Lemens, directeur du Service des ressources informationnelles

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Quorum

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte.

CA-2023-0124

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Nancy Falardeau, appuyée par M^{me} Anabelle Landry-Genesse et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

CA-2023-0125

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2022

Le procès-verbal de cette réunion ayant été remis aux membres en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M^{me} Andréane Gauthier et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu.

4. RÉSOLUTIONS

CA-2023-0126

4.1. Désignation – membre représentant la communauté (poste vacant)

CONSIDÉRANT la vacance à un poste de membre représentant la communauté depuis le 1^{er} juillet 2022;

CONFORMÉMENT à l'article 175.10.1. de la Loi sur l'instruction publique, une vacance à un poste de représentant de la communauté au conseil d'administration d'un centre de services scolaire est comblée par la désignation par l'ensemble des membres du conseil d'administration du centre de services scolaire d'une personne possédant les qualités requises et répondant aux conditions exigées pour occuper ce poste, pour la durée non écoulee du mandat.

Il est proposé par M^{me} Andréane Gauthier, appuyée par M^{me} Monia Jacques de désigner M. Marco Clément au siège numéro 14 - Membre de la communauté issu du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux pour le reste du mandat soit jusqu'au 30 juin 2025.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0127

4.2. Contrat pour la réfection de la toiture et désamiantage des fenêtres de l'école Saint-Gabriel de Ville-Marie

CONFORMÉMENT au règlement de délégation de pouvoir numéro 28;

Considérant l'ouverture des soumissions prévue le 13 mars 2023;

Considérant que la prochaine rencontre du conseil d'administration sera le 24 avril 2023;

Il est proposé par M^{me} Monia Jacques, appuyée par M^{me} Célia Vincent-Cadieux d'octroyer le contrat pour la réfection de la toiture et désamiantage des fenêtres de l'école Saint-Gabriel de Ville-Marie au soumissionnaire qui a proposé le prix le plus bas et ayant respecté les conditions d'admissibilité et de conformité prévues à l'appel d'offres suite à l'analyse des soumissions et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0128

4.3. Calendrier scolaire – secteur des jeunes

CONSIDÉRANT les discussions avec le syndicat de l'enseignement de la Jamésie et de l'Abitibi-Témiscamingue (FSE-CSQ) sur la distribution des jours de travail dans le calendrier scolaire 2023-2024;

Il est proposé par M^{me} Andréane Gauthier, appuyée par M^{me} Marie-Michèle Héroux d'adopter le calendrier scolaire 2023-2024, tel que présenté dans le document **DSRH-2223-04**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0129

4.4. Calendrier scolaire formation générale adulte 2023-2024

Il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M^{me} Anabelle Landry-Genesse d'adopter le calendrier 2023-2024 de la formation générale adulte tel que présenté au document **DSEA-2223-01**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2023-0130

4.5. Calendrier scolaire secteur formation professionnelle 2023-2024

Il est proposé par M^{me} Célia Vincent-Cadieux, appuyée par M^{me} Monia Jacques d'adopter le calendrier 2023-2024 du secteur de la formation professionnelle tel que présenté aux documents **DSEA-2223-02** et **DSEA-2223-04**.

Résolution adoptée à l'unanimité

4.6. Calendrier scolaire adulte intégration 2023-2024

Il est proposé par M^{me} Nancy Falardeau, appuyée par M^{me} Anabelle Landry-Genesse d'adopter le calendrier 2023-2024 pour les adultes en intégration tel que présenté au document **DSEA-2223-03**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

5. INFORMATION**5.1. Suivi des objectifs de la direction générale et des directions de service 2022-2023**

Chaque direction de service présente l'état d'avancement des objectifs de ses secteurs d'activités.

5.2. État d'avancement de l'actualisation du PEVR

Le directeur général et la directrice des Services éducatifs informent le conseil d'administration de l'état d'avancement de l'actualisation du PEVR.

5.3. Recours collectif contre Microsoft

Le directeur du Service des ressources informationnelles informe le conseil d'administration sur le recours collectif contre Microsoft et les impacts sur le CSSLT. Celui-ci permet le renouvellement des portables pour les membres du personnel.

5.4. Suivi des revenus de la formation à distance en formation générale des adultes

La directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle présente et donne des explications au sujet des revenus de la formation à distance en formation générale des adultes.

5.5. Engagement de personnel

La directrice du Service des ressources humaines présente les engagements des dernières semaines (document **DSRH-2223-05**). On mentionne que plusieurs partenariats sont aussi en place pour intégrer les nouveaux membres du personnel qui ne sont pas originaires de la région.

5.6. Suivi de la rencontre du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (CCSEHDAA)

La directrice des Services éducatifs et complémentaires présente un résumé de la dernière rencontre de ce comité.

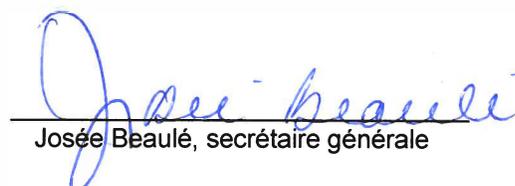
5.7. Déclaration d'intérêts des principaux dirigeants

La directrice du Service des ressources financières explique en quoi consiste la déclaration d'intérêts des principaux dirigeants et rappelle l'importance de la compléter rapidement.

6. HUIS CLOS STATUTAIRE**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M^{me} Célia Vincent-Cadioux, appuyée par M^{me} Monia Jacques et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisément 8 h 22 lorsque les délibérations prennent fin.


Marie Claude Lozier, présidente


Josée Beaulé, secrétaire générale